

L'expérience Marocaine dans le domaine de la pêche hauturière

par

Mohamed NAJI

I. Problématique

- A. Introduction
- B. Objectifs de l'étude
- C. Méthodologie

II. Importance de la pêche hauturière dans l'économie du Maroc

- A. Données macro-économiques sur le Maroc
- B. Importance de la pêche hauturière

III. Evolution du secteur de la pêche hauturière

- A. Choix stratégiques
- B. Extraversion et repli

IV. Expérience acquise par le Maroc

- A. Conduite des entreprises
 - Configuration du navire standard
 - Gestion des flottilles
 - Rentabilité des unités de pêche
- B. Aménagement du secteur

V. Situation actuelle et perspectives d'évolution

- A. Intégration de la pêche hauturière dans l'économie nationale
 - Effets amonts (consommations intermédiaires
 - Effets aval
- B. Perspectives d'évolution

I. Problématique

A. Introduction

Sous l'effet d'une conjoncture politique favorable et d'un Code des Investissements Maritimes très généreux, le secteur de la pêche hauturière est né au Maroc. Les entreprises nouvellement créées ont basé leurs activités à l'étranger, faute de ports nationaux convenablement aménagés. cette situation préjudiciable pour l'économie marocaine allait se prolonger 15 ans plus tard avant le repli des premières sociétés.

Inexistante au début des années 70, la flotte de pêche hauturière est composée en 1996 de 456 navires, ce qui correspond à un investissement total de l'ordre de 800 millions \$ U.S. c'est à dire 7.7 fois ce qu'a connu la pêche côtière (Tab.I)

Tableau 1 : Comparaison entre la pêche côtière et la pêche hauturière (1994)

	P. côtière	P. hauturière	Autre	Total
Production:				
- Poids (1)	608	135	7	750
- Valeur(2)	175	384	21	580
Flotte de pêche:				
- EFFECTIF	2600	456	-	-
- INVESTISSEMENT(2)	100	800	-	-

(1) millier de tonnes

(2) millions de \$ U.S.

B. Objectifs de l'étude

Le but de cette étude est :

- De relater l'histoire du secteur hauturier en mettant l'accent sur les principaux événements stratégiques ayant marqué son évolution;
- De dresser un bilan de l'expérience marocaine acquise en matière de gestion des navires et des entreprises de pêche.
- De situer la place du secteur hauturier dans le tissu économique national;
- D'envisager les perspectives d'évolution de ce secteur.

C. Méthodologie

L'objet de cette étude a été double: le port et les entreprises de pêche.

La première étape de ce travail a été la collecte des informations auprès des organes publics responsables.

La seconde étape a consisté à suivre, sur une période de 4 ans, un échantillon d'entreprises de pêche à l'aide de questionnaires et d'entretiens ouverts. Ce suivi a également touché les agents économiques appartenant aux pôles amont et aval du secteur.

II. Importance de la pêche hauturière dans l'économie du Maroc

A. Données macro-économiques sur le Maroc

Le Maroc possède une superficie de 710 mille km². Il est bordé par un double littoral, atlantique et méditerranéen, long de 3500 km et surplombe l'une des zones les plus poissonneuses du globe. La Zone Economique Exclusive s'étend sur une aire de 1.1 million km² et abrite un potentiel halieutique exploitable de l'ordre de 1.5 million de tonnes par an.

Le secteur halieutique marocain occupe une place stratégique dans le tissu économique et social. La production halieutique a été, en 1994, de 750 mille tonnes, soit environ 580 millions \$ U.S. (4.9 milliards DH). Les exportations des produits de la mer ont atteint 690 millions \$ U.S (5.9 milliards DH), ce qui représente 1600 des exportations totales et 5600 des produits alimentaires exportés. Avec ces performances, le Maroc se trouve en place de premier producteur-exportateur de poisson de l'Afrique et du monde arabo - musulman.

Les principaux clients du Maroc sont :

- Japan	39%
- Espagne	21%
- Italie	10%
- France	6%
- Allemagne	4%

Toutefois, la consommation des produits de la mer demeure assez faible au Maroc (7.5 kg/habitant/an), ce qui reste largement inférieur à la moyenne mondiale de 13.4 kg.

Quant à la promotion de l'emploi, ce secteur assure du travail pour environ 400 milles personnes.

B. Importance de la pêche hauturière

En 1994, la contribution de la pêche hauturière a été de 18% en poids et 66% en valeur du total des débarquements. Les espèces débarquées sont essentiellement les céphalopodes (poulpe, seiche et calmar), les poissons blancs, les crevettes et le thon (Tab.2) . Le poulpe est la principale espèce cible.

Tableau 2 : Ventilation de la production du secteur hauturier par type de pêche (1995)

Type de pêche	Quantité débarquée		Valeur	
	milliers	tonnes %	millions \$ U.S.	%
Aux céphalopodes	91	80,5	385	87,7
Aux crevettes	5,6	4,9	33	7,5
Réfrigérée	4,9	4,3	10	2,3
Pélagique	11,3	10	10	2,3
Total	113	100%	438	100%

La flotte de pêche est composée de 456 navires répartis en 366 céphalopodes congélateurs, 53 crevetiers congélateurs et 37 navires de pêche réfrigérée (Tab.3). Par ailleurs, 75 navires sont immobilisés et 50 sont perdus.

Tableau 3 : Etat de la flotte de pêche hauturière (1996)

Navires	Céphalopodes	Crevetiers	Réfrigérés	Total
Actifs	273	41	17	331
Immobilisés	53	8	14	75
Perdus	40	4	6	50
Total	366	53	37	456

III. Evolution du secteur de la pêche hauturière

L'intérêt de l'état marocain envers la mer a été progressif et tardif. L'action du gouvernement fut double:

- Extension de l'aire des compétences juridiques de manière progressive et prudente.
- 1962 : Extension des eaux territoriales, du point de vue de la pêche à 12 milles;
- 1973 : Extension de la limite des eaux territoriales et de la Zone de Pêche Exclusive à 70 milles;
- 1981 : Adoption d'une Zone Economique Exclusive de 200 milles.
- Mise à jour de textes et de mesures visant le développement du secteur et ensuite sa meilleure gestion.
- 1969 : Création de l'Office National de Pêche;
- 1973 : Promulgation du Code des Investissements Maritimes qui, par le biais de ses nombreux avantages (subventions, ristournes, exonérations,...) a permis la naissance de la pêche hauturière;
- 1981 : Création du Ministère des Pêches Maritimes et de Marine Marchande;
- 1988 : Apparition d'une institution spécialisée dans le crédit maritime (Caisse Nationale de Crédit Agricole).

L'orientation vers la pêche hauturière a été le résultat d'une conjoncture très pressante.

Autrefois, et depuis des siècles, le Maroc assistait au déploiement des flottes étrangères, de toutes les nationalités, dans les espaces marins adjacents. Dans les années 50, ces navires étaient surtout espagnols et japonais. la pêche a été orientée vers les espèces benthiques (sparidés,...). La surexploitation de ces espèces a entraîné leur substitution par des espèces à plus forte valeur marchande (les céphalopodes).

Le renforcement de l'effort de pêche étranger a entraîné une baisse progressive des rendements des navires. Le Maroc, face à ces événements, et dans l'optique, d'une part, de contrôler l'activité de ces navires, et d'autre part, de profiter de leur longue expérience, décida de participer, lui aussi, à l'exploitation de ces stocks qui ne lui étaient pas familiers.

- Trois scénario ont été envisageables:
- Nationaliser de manière radicale les flottes opérant dans les zones sous juridiction;
- Laisser libre accès aux flottes étrangères, moyennant le paiement de royalties;
- S'associer au capital étranger par le biais de sociétés mixtes (joint - ventrue).

La dernière alternative a été retenue et projetait de marocaniser graduellement la flotte étrangère. Ceci permettait, du même coup, de bénéficier de l'afflux des capitaux étrangers, du transfert de technologie et de la formation des marins nationaux.

A. Choix stratégiques

Au moment de la création du secteur hauturier, le Maroc devait choisir de commencer soit par la flotte de pêche soit par les infrastructures d'accueil:

- Si le Maroc commençait par les infrastructures portuaires, il n'avait aucune garantie concernant la réussite et la viabilité des entreprises de pêche en formation.
- Inversement, la création d'une flotte de pêche, à elle seule, n'était pas raisonnable compte tenu de ses besoins en infrastructures.

Malgré cette controverse, des sociétés de pêche ont été d'abord formées et ont basé leur activité au port libre de Las Palmas en attendant l'aménagement de ports convenables au niveau du Maroc.

B. Extraversion et repli

Les déterminants de l'extraversion de la flotte marocaine étaient multiples:

- L'absence de ports marocains conçus aux besoins spécifiques du secteur hauturier.
- Les services dispensés à Las Palmas sont d'une qualité remarquable;
- Les armateurs marocains étaient inexpérimentés dans la gestion des navires hauturiers.
- Des gérants espagnols étaient largement disponibles dans le port de Las Palmas;
- Les sociétés marocaines basées à Las Palmas bénéficiaient de dérogations en matière de change et étaient à l'abri des contrôles fiscaux.

Depuis 1986, le repli des sociétés vers le Maroc était le résultat de:

- L'aménagement de complexes portuaires intégrés dans les ports d'Agadir et de Tantan.
- L'amélioration de la qualité des services marocains;
- Le gain d'expérience dans la gestion des navires et des sociétés de pêche (armateur et équipage);
- Les mesures de pression mises en œuvre par l'état marocain.

IV. Expérience acquise par le Maroc

L'expérience marocaine en matière de pêche hauturière peut être approchée au niveau de deux composantes: La conduite des entreprises et l'aménagement du secteur.

A. Conduite des entreprises

• Configuration du navire standard

L'acquisition du navire de pêche n'était pas fondée, au début, sur la connaissance de l'environnement économique ni sur celle de l'état du stock biologique, principaux paramètres dans la rentabilité du navire de pêche. On a alors assisté au recrutement de navires dont la configuration (taille, tonnage, puissance motrice...), l'âge et l'origine sont très hétérogènes et surtout peu adaptés à la nature de la pêche. Les conséquences d'un choix pareil ne se sont pas rapidement fait sentir du fait que le stock halieutique était encore assez abondant et les charges

d'exploitation relativement faibles. Le problème ne commença à se poser qu'au moment où les milieux professionnels commencèrent à remarquer, qu'une bonne partie des cales rentrait vide et que les marées devenaient plus longues. Par la suite, les caractéristiques des navires ont beaucoup changé. En effet, après une phase de fluctuations correspondant à la période de tâtonnement des investisseurs, il y a eu une baisse progressive qui a abouti à une stabilisation des paramètres techniques autour des valeurs de 38 m pour la longueur, 330 T.J.B. pour le tonnage et 1100 C.V. pour la puissance motrice (Fig.1).

• Gestion des flottilles

L'expérience a montré que la rentabilité d'une société de pêche hauturière dépendait de sa taille exprimée en nombre de bateaux à son actif. En effet, quand celui-ci est important :

- Les charges fixes pondérées par le nombre de navires en activité sont faibles;
- Il est plus aisé d'organiser les opérations d'approvisionnement, de déchargement et de vente.
- Il est plus facile d'assurer une continuité dans l'approvisionnement de la clientèle en poisson..

Au niveau du Maroc, la taille moyenne d'une société de pêche hauturière est passée d'une unité, en 1973, à 4 unités, en 1996. Cette évolution témoigne également de la concentration croissante des capitaux investis.

• Rentabilité des unités de pêche

La viabilité du secteur dépend de la rentabilité des unités de pêche. Celle-ci est elle même fonction :

- Des caractéristiques du bateau, notamment son T.J.B.;
- De l'état d'exploitation du stock halieutique;
- De l'environnement socio-économique global.

De ce fait, toute modification dans le contexte bio - économique a des retombées d'une intensité variable selon les catégories de navires en question.

Dans le cas de la pêcherie céphalopodière marocaine, la rentabilité a subi une baisse continue et irréversible.

En plus, la catégorie de navire (en fonction du T.J.B.) la plus rentable a subi une évolution en fonction des changements intervenues au sein de la productivité du stock, du coût des intrants, du cours des céphalopodes, ... (Tab.4)

Les grandes unités sont devenues inadaptées aux conditions de la pêcherie. En plus, tout l'armement connaît des difficultés dues à la surexploitation notamment par la flotte étrangère.

Tableau 4: Evolution des classes de T.J.B. les plus rentables dans la pêche céphalopodière marocaine

Auteur et année	Catégorie la plus rentable	Remarque
RAHMOUNI, 1985	TJB = 250	armateurs isolés armateurs associés
	TJB < 450	
EL GHARBI et IDELHAJ, 1986	270<TJB<350	-
NAJI, 1990	250<TJB<350	-
NAJI et SKANDER, 1992	150<TJB<250	-

B. Aménagement du secteur

La pêche céphalopodière marocaine a évolué dans un environnement où des facteurs d'ordre biologique, socio-économique, voire politique, s'enchevêtrent. L'aménagement de ce secteur était rendu difficile par la présence d'une flotte étrangère qui opère dans la même zone. Les mesures à adopter devaient être généralisées et facilement applicables.

Le Maroc a opté pour :

- Le repos biologique;
- La limitation de l'effort de pêche par le gel des investissements (investisseurs nationaux);
- La fixation du maillage réglementaire;
- La délimitation des zones de pêche;
- Le quota global pour la flotte étrangère?
- L'augmentation de la compétitivité des armateurs nationaux à l'intérieur du Maroc;

En plus de ces deux pôles, il existe des institutions administratives, financières et sociales dont le soutien est nécessaire, mais dont la quantification demeure difficile.

*** Effets amonts :** consommations intermédiaires de l'activité de pêche

Evaluer le degré d'insertion du secteur hauturier au sein de l'économie nationale revient à connaître l'influence de ce secteur sur les autres branches de l'économie, mais également, à voir dans quelle limite ces mêmes branches peuvent, par le biais de leurs fournitures, conditionner la consommation intermédiaire, donc la production de ce secteur. Le tableau entrées - sorties est un outil économique qui peut s'avérer d'un grand apport pour ressortir de telles influences réciproques. C'est un tableau à double entrée qui exprime la provenance et la destination de chaque catégorie de produits.

Le T.E.S. montre que l'activité de la flotte céphalopodière est alimentée par 17 branches différentes sur un total de 34 (Tab.5).

L'intensité de ces liens est évaluée par les coefficients techniques de production (rapport de chaque consommation intermédiaire à la production totale). Ainsi, le tableau précédent montre que seules 5 branches ont des liens importants avec la

pêche hauturière (coefficient supérieur à 2). Ceci témoigne d'une certaine concentration des effets induits à l'amont. Cette situation est renforcée par le recours aux produits d'importation qui représentent jusqu'à 70 % des besoins du secteur (Tab.6) par subvention du gasoil et aménagement des ports près des zones de pêche.

Certaines mesures ont abouti à des résultats immédiats et positifs (arrêt biologique, gel des investissements, subvention gasoil). Les autres posent le problème de l'applicabilité qui demeure difficile dans une aire maritime aussi étendue.

V. Situation actuelle et perspectives d'évolution

A. Intégration de la pêche hauturière dans l'économie nationale (compte de production du secteur

Les entreprises de pêche constituent le noyau central d'une série d'agents économiques qui occupent soit le pôle des fournisseurs, à l'amont, soit le pôle des entreprises de valorisation et de distribution en aval. De ce point de vue, évaluer les retombées économiques du secteur hauturier, revient à quantifier les effets induits par ce secteur sur les divers pôles de soutien.

- Pôle des fournisseurs

Ce pôle comprend essentiellement:

- Les entreprises d'approvisionnement en carburant et lubrifiant;
- Les fournisseurs de matériel, d'effets de pêche et de pièces de rechange;
- Les fournisseurs de vivres;
- L'industrie d'emballage;
- Les entreprises de manutention;
- Les ateliers de réparation et les chantiers d'entretien périodique;
- Les compagnies d'assurance.

- Pôle des entreprises de valorisation et de distribution

Ce pôle comprend principalement :

- Les entreprises d'entreposage frigorifique;
- Les usines de traitement et de valorisation;
- Les agences de consignation;
- Les compagnies nationales de transport routier et maritime;
- Les entreprises de commercialisation du poisson congelé

Tableau 5 : Consommations intermédiaires et coefficients techniques de production de la pêche hauturière aux céphalopodes.

Produits	Consommation intermédiaire en millions Dh	Coefficients techniques de production en %
Agriculture, forêt et pêche	28	1,2
Pétrole raffiné	349	15
Industries alimentaires	25	1,1
Boissons et tabac	9	0,4
Textiles et bonneterie	7	0,3
Papier, coton et imprimerie	23	1
Ouvrages en métaux	67	2,9
Matériel d'équipement	18	0,8
Matériel électrique et électronique	9	0,4
Machines de bureau et de mesures	5	0,2
Articles en caoutchouc et en plastique	129	5,6
Autres industries manufacturières	23	1
Bâtiments et travaux publics	15	0,7
Transports	23	1
Communications	7	0,3
Assurances	101	4,4
Autres services marchands	175	7,7

Tableau 6: Compte de production du secteur hauturier (flotte céphalopodière) en millions Dh

Emplois	Ressources	
Consommations intermédiaires	1013	Production 2300
- Achats	622	
. Carburant et lubrifiant	350	
. Matériel et effets de pêche	116	
. Vivres	67	
. Emballages	37	
. Divers	53	
- T.F.S.E.	391	
. Entretien, réparation et carénage	156	
. Assurance corps	100	
. Déchargement et entreposage	38	
. Consignation	54	
. F.D.G. et petit outillage	42	
<u>Valeur ajoutée</u>	1287	(56%)
- Frais de personnel naviguant	367	
- Impôts et taxes	10	
- Frais financiers	255	
- Dotations aux amortissements	511	
- Dotations aux provisions	34	
- I.B.P. et bénéfices nets	109	
	2300	2300

• **Effets avals**

Les produits de la pêche hauturière sont très faiblement intégrés dans l'économie du pays. En effet, l'emploi de ces produits se ventile comme suit:

(en millions Dh)

- Consommation intermédiaires des autres branches (industrie alimentaire)	60
- Demande finale :	
• Consommation finale des ménages	30
• Exportations	2210
Total des emplois	2300

Ces données révèlent la faiblesse des effets induits par le poisson congelé sur l'aval du secteur. En effet, 96 % de la production est exportée, sans même profiter à l'économie du pays, alors que seulement 2,6 % sont utilisées par les industries de transformation et 1,4 % sous - forme de Consommation des ménages.

B. Perspectives d'évolution

Sur la base de ce qui précède, nous concluons à la fragilité du secteur. Cette fragilité est d'autant plus réelle que les mesures visant le redressement de ses

défaillances sont peu efficaces, en raison du fait que les approvisionnements du secteur (carburant, matériel de pêche et pièces de rechange, salaire des marins étrangers, etc.) et les débouchés de sa production (situation de monopsonie-monoproduit) restent fortement dépendants du marché international

La valeur des produits et services importés représente, en fait, environ 70 % des charges variables et 40 % des charges totales d'exploitation. Ceci illustre clairement le degré de dépendance du secteur, vis-à-vis de facteurs externes, sur lesquels le gouvernement a peu d'emprise.

L'activité hauturière restera, en outre, constamment menacée tant que des mesures concrètes et efficaces ne soient pas arrêtées pour atténuer la surexploitation du stock halieutique.

Par ailleurs, le secteur hauturier, en dépit de son degré de capitalisation très élevé, sera incapable de faire profiter l'économie nationale d'effets induits de large envergure. La valeur de la production reste en retrait vis-à-vis de nombreuses branches de l'économie. Par contre, la valeur des exportations constituera une des plus importantes sources de devises. Ce serait même la principale raison (à côté de considérations socio-économiques) qui incitera le gouvernement à subventionner ou à maintenir ce secteur même en cas de difficultés.

Faut-il envisager la nécessité d'une réforme ? Une telle éventualité paraît fort improbable, sinon impossible à plusieurs égards. D'abord, le secteur constitue une source de devises considérable, ensuite, la mobilité des capitaux est très faible, et enfin, des considérations politiques militent pour le maintien de cette activité.